



La police municipale de La Baule renforce ses effectifs avec cinq nouvelles recrues

Rappel des missions de la Police Municipale : garantir la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire.

Concrètement, la Police Municipale assure le bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. L'arrivée de cinq nouveaux policiers municipaux a pour objectif de renforcer l'exercice de ces missions grâce au rôle facilitateur des policiers au service du bien vivre ensemble.

Publié le 25 juillet 2019

LES CINQ NOUVEAUX POLICIERS MUNICIPAUX

- > Clara HAINCOURT, 23 ans,
- > Nickie MÉNIER, 25 ans,

L'arrivée de ces deux agents est une volonté de féminiser l'équipe.

- > Jean-Pierre PERRY, 42 ans
- > Florent ADAM (recrutement spécifique motard), 42 ans
- > Sébastien OGIELA (recrutement spécifique motard), 38 ans.

L'ORGANISATION DE L'EQUIPE DE LA POLICE MUNICIPALE

Aujourd'hui l'équipe compte :

- > 13 policiers municipaux, dont les 5 nouveaux
- > 6 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) à l'année. Un renfort estival de 7 ASVP est programmé le 3 juillet (soit 3 de plus qu'en 2018).
- > 1 agent administratif, en charge de la gestion des objets trouvés et perdus et de l'accueil physique et téléphonique de la Police Municipale.

Les policiers municipaux et ASVP porteront une attention particulière sur le bruit généré par les véhicules motorisés, ainsi que sur le stationnement, surtout pour éviter et prévenir les situations de gêne. Un service de nuit sera assuré jusqu'à l'arrivée des CRS.

Soit un total de 27 agents entre le 1^{er} juillet et le 31 août, et 20 agents le reste de l'année.

Les agents de la Police Municipale sont sur le terrain en permanence, de 8h à 18h30 (hors opérations spécifiques). En dehors de ces créneaux, la Police Nationale prend le relais.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

